

M. MACDONALD: Quel était l'entrepreneur?

M. CARVELL: J. D. McArthur.

M. GERMAN: A quelle époque lui a-t-on réglé son compte?

M. CARVELL: Depuis l'avènement au pouvoir de la présente administration. On a payé à McArthur peut-être \$250,000 de plus qu'on ne l'aurait dû faire au rapport des arbitres.

M. GERMAN: C'est chose que le ministre devrait savoir, à ce qu'il me semble.

M. CARVELL: C'est une autre preuve que l'on ne croit pas au rapport de MM. Staunton et Gutelius. On sait qu'il n'est pas impartial. De deux choses, l'une: ou le rapport est impartial ou il est faux; et, si le rapport est honnête, le Gouvernement ne l'est pas. Entre les cornes de ce dilemme, le Gouvernement doit faire son choix.

M. MACDONALD: Ils sont faux tous les deux.

M. CARVELL: Je n'affirme rien; je ne fais que présenter un argument et laisse à mon honorable ami le ministre par intérim des Chemins de fer d'en faire l'application. Plus on plonge dans cette affaire, plus on sent que le ministre se rend compte de l'erreur qu'il a commise. Dans un désir de nuire à leurs adversaires, ils ont fait choix de deux hommes fort éloignés d'être à la hauteur de la tâche, deux hommes qui se sont mis à la besogne en aveugles et ont rapporté tout ce que leur petite intelligence leur suggérait comme pouvant nuire à leurs adversaires. Or, il arrive que cette mesquine entreprise fait office de boom-rang et se retourne contre ceux qui ont à prendre la paternité de ce rapport. Et ce rapport va être distribué dans tout le pays. On m'assure qu'il s'en imprime des centaines de mille exemplaires, afin de les mettre dans les mains de tous les électeurs, où ils aideront à faire mousser le parti. J'espère bien cependant qu'après lui avoir signalé les méchancetés de ce rapport, mon honorable ami en contremandra l'impression.

M. AMES: J'aurais une question à poser à l'honorable député. Lui a-t-il jamais paru étrange que, dans le cas du chemin de fer de Graham à Port-Arthur, où le Grand-Tronc-Pacifique s'est servi de chevalets en bois, aucune difficulté n'a eu lieu à propos d'entaillage.

M. CARVELL: Je ne connais rien de cela. Nous ne faisons pas l'examen de cette partie de la ligne. Ce n'est pas le Gouvernement qui a bâti ce bout de ligne, mais le Grand-Tronc-Pacifique. Mon honorable ami sait peut-être à quoi s'en tenir. C'est une ligne où sans doute il a passé, mais non pas moi. Je ne vois pas l'à-propos de cette question. Si mon honorable ami veut bien me signaler quelque partie du Transcontinental où cela serait arrivé, j'essaierai de lui répondre; mais je ne crois pas qu'il le puisse.

M. AMES: Si vous tenez à ce que je m'explique, je le ferai.

M. CARVELL: Je sais à quoi mon honorable ami veut en venir. Il dit que de Graham à Port-Arthur, sur le Grand-Tronc-Pacifique, il y a eu des chevalets en bois, et nul excès d'entaillage. Je ne connais rien de cela. Le gouvernement de ce pays n'a rien eu à voir là-dedans. Mon honorable ami pourrait tout aussi bien dire que, dans les Rocheuses, il n'y a pas eu d'excès d'entaillage sur la ligne du Pacifique-Canadien.

M. AMES: L'honorable député admet l'importance de ma question.

M. MACDONALD: L'honorable député a-t-il vu la classification que l'on a faite sur cette ligne?

M. AMES: Ce n'est pas là le point, mais celui-ci: chaque fois que l'on n'a pas eu besoin d'un remplissage inutile, il n'y a pas eu une hausse correspondante dans les excès d'entaillage.

M. CARVELL: Mon honorable ami est-il assez simple pour ne pas savoir qu'il faut que ces trous viennent à se remplir. Entre le Grand-Tronc-Pacifique qui remet à deux ou cinq ans le remplissage de ses entrevoies et le Gouvernement qui les remplit à mesure que les travaux progressent où est la différence? Je ne sais trop où mon honorable ami veut en venir.

M. AMES: Il y a dans le prix des matières à employer une grande différence.

M. CARVELL: Je ferai une question à mon honorable ami. Me dira-t-il pourquoi la présente administration ne s'est pas conformée au rapport de ses arbitres, et pourquoi elle a accordé à McArthur un quart de million de plus qu'il n'aurait dû avoir au dire de la commission?

M. AMES: Vous aurez à demander cela à d'autres.

M. CARVELL: Quand une question absolument pertinente est faite à mon hono-